

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 11 (1965)
Heft: 8-9

Artikel: Notre pays dans le miroir du monde
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre pays dans le miroir du monde

Le 28 août, à Soleure, la « Journée » des Suisses à l'étranger donne l'occasion à leurs délégués d'entendre la voix des autorités fédérales, mais aussi et surtout de s'exprimer et de faire connaître leurs vœux, leurs propositions, leurs critiques aussi. Les organisateurs, c'est-à-dire la très active commission de la Nouvelle Société helvétique pour les Suisses à l'étranger, avait proposé pour thème à la réunion de cette année : « La présence de la Suisse dans le monde ».

Pour préparer la discussion, ils avaient adressé à toutes les sociétés groupant nos compatriotes émigrés un questionnaire détaillé divisé en cinq chapitres principaux : dont l'opinion de l'étranger sur la Suisse et la capacité d'adaptation des Suisses dans les pays étrangers.

La commission a reçu une soixantaine de réponses, venant de 23 pays différents. Son président, M. G. Schuerch, conseiller communal (municipal) à Berne, et M. Edmond Mueller, le nouveau directeur du secrétariat de la N.S.H. pour les Suisses à l'étranger, ont donné un aperçu de la documentation ainsi recueillie. Ils en ont fait ressortir les éléments qui, même sous une forme critique, attestent dans la « Cinquième Suisse » un souci quasi général de travailler au rayonnement de notre pays à l'étranger.

CE QUE L'ON PENSE DE NOUS

Puis, une douzaine de délégués ont présenté un condensé des opinions, avis et considérations inspirés par le questionnaire et ce fut là, pour les observateurs, le moment le plus instructif. On doit le reconnaître : aux yeux de l'étranger, la Suisse idyllique et modèle a vécu. Si on nous reconnaît encore quelques mérites, d'ordre politique avant tout, si le charme du paysage garde son attrait, le Suisse lui-même est, bien souvent, jugé sans indulgence. Présomption, outrecuidance, manque de cordialité, esprit mercantile et mesquin, tels sont les défauts que nos hôtes découvrent chez un peuple que la prospérité enfonce de plus en plus dans le matérialisme.

Sans doute, tous les jugements qui parviennent aux oreilles de nos compatriotes émigrés ne sont-ils pas aussi sévères. En outre, une certaine envie à l'égard d'une nation qui s'est hissée à un niveau de vie fort enviable, bien qu'elle ne dispose guère de ressources naturelles, explique peut-être en partie cette pente à la critique.

Toutefois, deux faits précis et concrets nous desservent dans l'opinion mondiale : la condition politique de la femme et les récentes manifestations de xénophobie ou, d'une manière plus générale, la manière dont nous traitons encore les ouvriers étrangers. Notre opposition au suffrage féminin en particulier nous fait souvent passer, en Grande-Bretagne et dans les pays nordiques surtout, pour un peuple « qui a aussi son problème nègre » ou qui est « intellectuellement arriéré ». Si sommaires soient-elles — au

point de friser le ridicule —, de telles appréciations ne devraient pas être ignorées chez nous.

ET LA PRESENCE « CULTURELLE » ?

Mais ce qui inquiète nos compatriotes à l'étranger, ce n'est pas tant l'image plus ou moins favorable que l'on se fait de la Suisse dans leur pays de résidence que la méconnaissance, en Suisse même, des efforts que demande une « politique de présence ».

A cet égard, la plainte est générale : manque de coordination entre les organismes de la propagande, éparpillement des maigres ressources dont ils disposent, information déficiente.

Un point intéressant : les délégués des « colonies » suisses, qui sont en général des gens d'affaires ou des commerçants, insistent sur la valeur des manifestations culturelles. Ils regrettent que les œuvres de nos écrivains, de nos artistes, de nos musiciens ne soient pas mieux connues, que des interprètes de talent ne trouvent pas toujours l'appui dont ils auraient besoin (et là encore, l'organisation et l'information sont souvent en défaut) pour se faire apprécier à l'étranger et contribuer ainsi au rayonnement de la Suisse.

Des voix se sont élevées, à Soleure, pour que la Fondation « Pro Helvetia », comme aussi le service des ondes courtes, dont la tâche est précisément de défendre et d'illustrer certaines valeurs autres que matérielles, soient dotées de moyens suffisants.

On fit observer aussi qu'il serait judicieux de faire appel plus souvent à la collaboration des Chambres suisses de commerce, dont les connaissances et l'expérience pourraient être fort utiles.

Enfin, un Suisse professeur en Grande-Bretagne, M. Inaebnit, reprit l'idée déjà lancée lors d'une précédente réunion, à savoir la création dans notre pays d'un centre international où des jeunes gens de chez nous et d'ailleurs seraient formés et préparés en vue d'un service de coopération technique dans les régions en voie de développement.

BAR-RESTAURANT A LA CARTE

BAR DE L'AÉRODROME DE LOGNES

PAR VILLIERS-SUR-MARNE & MALNOUE

TERRASSE
CADRE DE VERDURE - SPECTACLE AERIEN
BAPTEME DE L'AIR

PAUL GRÖBLI - TEL. 5 A LOGNES (Seine-et-Marne)

DISCOURS DE M. SCHAFFNER CONSEILLER FEDERAL

M. Hans Schaffner, conseiller fédéral, vice-président du Conseil fédéral, a apporté aux participants à la Journée des Suisses à l'étranger, à Soleure, les vœux du Gouvernement suisse. M. Schaffner a notamment déclaré :

« C'est pour moi une joie particulière de pouvoir vous apporter le salut et les vœux du gouvernement de notre pays à l'occasion de l'impressionnante manifestation qui vous réunit aujourd'hui. Cette année, le rôle du représentant du gouvernement est non seulement plus facile, il est aussi plus positif : au lieu de vous présenter un long discours en tant que délégué du Conseil fédéral, il vous apporte un message qui pose le principe d'un article constitutionnel concernant les Suisses à l'étranger, article dont le propos est d'octroyer à la Confédération des pouvoirs législatifs spéciaux en vue d'une "politique cohérente des Suisses à l'étranger". Seule une compétence constitutionnelle permettra de mettre sur pied un statut, harmonieusement coordonné et équilibré, qui réglera la situation du Suisse à l'étranger dans son ensemble et lui apportera — si je puis m'exprimer ainsi — une "reconnaissance constitutionnelle". »

Puis, M. Schaffner a évoqué les problèmes principaux : économiques et politiques, qui attendent une solution. L'après-guerre a vu, au cours des derniers vingt ans, la reconstruction économique sans précédent, au lieu de la dépression que certains craignaient. En outre, on a assisté au phénomène de la décolonisation et à la création de blocs sous le signe d'un équilibre atomique précaire.

Abordant le problème de la paix mondiale, M. Schaffner a dit entre autres choses :

« Si notre monde actuel ne veut pas retomber dans le chaos, il s'agira pour lui de mener à bien deux tâches essentielles. La première consiste à sauvegarder la paix. Une grande guerre aurait pour conséquence l'auto-destruction de l'humanité et c'est pourquoi le maintien de la paix, notamment entre les grandes puissances, conditionne tous les autres problèmes. Aujourd'hui, vivre et survivre sont devenus synonymes. La seconde tâche qui nous attend est d'organiser la coopération, de développer toutes les ressources de notre planète, de rechercher le bien-être de l'homme, aussi bien sur le plan politique, économique, social que culturel, bref, dans tous les domaines où l'homme lutte et agit. Essayons de grouper les principaux problèmes à résoudre dans les domaines politiques et économiques.

« L'un d'eux, que l'on considère volontiers comme le plus important en cette seconde moitié du XX^e siècle, se pose à tous les pays hautement industrialisés : il s'agit du développement des régions économiquement arriérées du globe, en d'autres termes de l'aide au développement. Il est évident aujourd'hui que cette tâche pourra être remplie d'autant plus rapidement, plus rationnellement et plus efficacement que la collaboration entre les pays qui portent une responsabilité commune dans cet état de choses sera — en dépit des divergences politiques — plus franche et plus complète.

« Il n'est pas moins important de promouvoir la collaboration entre pays appartenant à la même sphère et à développer leurs relations pour nous limiter à l'exemple qui nous est le plus proche ; citons la collaboration entre les Etats européens ou, sur un plan plus général, entre les pays imprégnés de culture occidentale et culture orientale et liés par une longue histoire commune. »

Puis M. Schaffner est arrivé au rôle de notre pays dans le monde, où se côtoient pêle-mêle, et si singulièrement, menaces mortelles et possibilités illimitées de développement, égoïsme et responsabilité du bien-être d'autrui, volonté d'autonomie et désir de coopération. Le chef du Département de l'économie publique a ainsi déclaré :

« En revanche, il est indubitable qu'à la longue aucun pays ne peut subsister dans le monde si l'ordre ne règne pas chez lui. La considération dont la Suisse jouit dans le monde résulte en bonne partie de l'impression spontanée de stabilité, d'ordonnance harmonieuse et de bonne entente entre ses habitants qu'elle éveille auprès des visiteurs étrangers. La Suisse continue à offrir l'image de la solidité intérieure. »

Puis, M. Schaffner remarque :

« Il existe une contradiction surprenante entre, d'une part, l'extraordinaire prospérité économique dont notre pays bénéficie actuellement, prospérité qui invite à la jouissance insouciant de la vie et, d'autre part, la menace qui résulte d'une situation mondiale incertaine, en permanence à la merci d'une détérioration tragique. Ce danger devrait nous inciter à la réflexion et nous obliger à maintenir l'ordre dans notre maison ou à l'établir lorsqu'il fait encore défaut.

« Les problèmes de politique interne auxquels nous avons à faire face sont nombreux.

L'un d'eux consiste à maintenir la bonne entente entre Confédérés.

« L'harmonie intérieure n'implique cependant pas que nous devions partager le même avis en toutes choses, ni qu'une critique féconde, voire passionnée, ne doive nous stimuler et nous inciter à nous surpasser. Non, il s'agit de quelque chose de beaucoup plus essentiel, à savoir qu'au-delà de toutes leurs divergences d'opinion sur des points particuliers, les Suisses se sentent liés entre eux par un sentiment de confiance profond.

« La seconde condition dont dépend inéluctablement notre position dans le monde est de nature économique.

« Au cours des dernières années, l'économie suisse a connu une expansion impétueuse, sans pareille dans son histoire et qui a entraîné de profondes modifications dans sa structure. Cette expansion a été rendue possible par la libération des échanges commerciaux et du trafic des paiements en Europe, par un recours exceptionnel à la main-d'œuvre étrangère et par un afflux considérable de capitaux suisses ou étrangers provenant de l'extérieur.

« L'appareil de production suisse, qui avait traversé la guerre sans dommage, put être utilisé au maximum. Mais cette phase primaire d'une prospé-

rité, apparemment presque sans problèmes et permettant un développement considérable et réjouissant du bien-être, fut suivie d'une deuxième phase qui ne présenta plus un horizon économique aussi serein et sans nuages. Cette seconde phase du boom économique fut déclenchée par les besoins tout à fait exceptionnels d'investissements, provoqués par un accroissement presque explosif de la population active. Alors qu'il fallait compter un investissement variant entre 50.000 et 100.000 francs pour chaque travailleur supplémentaire, l'accroissement annuel de la production résultant de la présence de ce travailleur supplémentaire ne s'élevait qu'à 15.000 F.

« Les investissements réalisés au cours de cette seconde phase étaient destinés en grande partie à des constructions, produites exclusivement par l'économie nationale. Il en résulta un besoin extraordinaire de main-d'œuvre pour l'activité interne. Au début, cela ne fit qu'accroître le flux d'immigration et augmenter le nombre de travailleurs étrangers supplémentaires, à un rythme d'autant plus précipité que cette main-d'œuvre engendrait à son tour de nouveaux besoins d'investissement.

« Comme aucune restriction de consommation, aucune économie de travail ou de capital dans d'autres branches de l'économie suisse ne contrebalançait les disponibilités en capitaux affluant ainsi de l'étranger, ces dernières créèrent un nouveau pouvoir d'achat inflationniste, qui accéléra la hausse des prix. Calculé par habitant, le déficit de la balance des revenus s'accrut chez nous plus que dans aucun autre pays, tandis que la hausse des prix en Suisse la faisait figurer en 1963 dans le peloton de tête des Etats européens.

« Pour le gouvernement de notre pays, l'heure était venue d'intervenir d'une manière plus dure et certainement moins populaire, pour tenter, dans la mesure du possible, de briser ce cercle vicieux. »

M. Schaffner a parlé alors du programme en trois points du Conseil fédéral, approuvé par les Chambres.

« Ce programme comporte des mesures visant à ramener la dépendance dangereuse de notre économie vis-à-vis de l'étranger à des proportions qui soient compatibles avec les ressources propres de la Suisse et avec des forces productives dont elle peut durablement disposer.

« De telles mesures d'auto-discipline étaient d'autant plus nécessaires que les conditions s'étaient fondamentalement modifiées dans l'intervalle pour notre commerce extérieur. A la libération des échanges a succédé une discrimination pour une part considérable des exportations suisses, à savoir les exportations à destination de la communauté économique européenne. Une tendance mondiale à l'inflation a certes pu atténuer fortement cette conséquence, sinon même la camoufler. La lutte accrue que mènent les pays industriels contre l'inflation devrait, semble-t-il, renforcer le poids de la discrimination et le risque d'une diminution de nos exportations sur un marché d'une importance capitale pour notre économie. Les autorités suisses se devaient par conséquent de poursuivre une politique de lutte contre l'inflation. »

M. Schaffner a exposé ensuite les résultats de ces mesures :

« La stabilisation de l'effectif des travailleurs étrangers ainsi que l'amorce d'une réduction de l'effectif actuel, qui se révélait absolument nécessaire du point de vue politique, ont pu être réalisées sans entraîner une accélération dommageable de la hausse des salaires. L'augmentation de l'index du coût de la vie s'est ralentie. La demande dans le secteur de la construction a crû moins fortement que précédemment, de même que les prix de la construction et des terrains. La spéculation effrénée s'est calmée. C'est toutefois l'évolution de la balance commerciale qui témoigne le plus clairement du tassement de la conjoncture.

« Par rapport à l'année dernière, le déficit a décré de plus d'un demi-milliard au cours du premier semestre de 1965. Si cette tendance se poursuit, la diminution atteindra 1,1 à 1,2 milliard pour l'année entière. Si la balance des transactions invisibles se solde comme l'année dernière par un surplus de 300 millions et passe ainsi de 2,3 à 2,6 milliards, le déficit de la balance des revenus tomberait de 1,8 milliard à un montant se situant entre 0,2 et 0,4 milliard de francs. Par suite du rétablissement de l'équilibre de la balance des revenus, la confiance en notre situation monétaire sera ainsi renforcée tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, de même qu'une évansion massive de capitaux deviendra improbable.

Il va sans dire que l'exécution relativement réussie un programme limité dans le temps ne suffit pas à canaliser une économie en crue. A plus long terme, la tâche de notre politique économique consiste à rendre superflues et à réduire les interventions actuelles dans le libre fonctionnement du marché, ainsi qu'à atteindre à l'avenir un rythme de croissance plus équilibré, à ramener la dépendance à l'égard de la main-d'œuvre étrangère à un niveau politiquement supportable et économiquement raisonnable, à créer les conditions favorables au développement de la productivité, à réduire ou éliminer la discrimination, ainsi qu'à ouvrir et à travailler d'éventuels marchés de substitution. Il nous faut en même temps rechercher une solution satisfaisante pour notre économie au problème latent de l'intégration européenne et au pont économique vers le monde atlantique, que l'on s'efforce de construire dans le cadre du " Kennedy round ", ce qui bien entendu ne facilite pas notre tâche. Maintenir l'ordre dans notre maison, défendre notre capacité de concurrence, l'un de nos atouts essentiels lors de négociations, et sauvegarder notre indépendance économique et politique, voilà quel doit être l'objet de nos efforts constants et inlassables. C'est du monde extérieur que nous viennent les grands défis de notre époque. C'est à son échelle rigoureuse que l'on mesurera ce que la Suisse vaut encore en tant que peuple et Etat, quelle est notre valeur à tous. Je sais que, dans les efforts tendant à assurer le maintien et l'affirmation de la Suisse dans un monde de plus en plus difficile, notre pays n'a pas de fils plus fidèles que les Suisses à l'étranger, selon la noble parole de Keller : " Que puis-je faire pour ma patrie ? " ».

Au cours de la discussion, de nombreux Suisses

vivant à l'étranger ont pris la parole. Ils ont notamment exigé que la présence culturelle de la Suisse soit intensifiée, de même qu'une information plus étendue. On a en outre proposé un accroissement des services consulaires par la nomination de consuls honoraires dans les villes ayant d'importantes colonies suisses. La proposition faite l'an dernier en vue de la création d'un centre de formation pour les jeunes a été reprise. Ces jeunes seraient destinés au service dans les pays en voie de développement et lors de catastrophes.

M. Lorenz Stucki a déclaré que les Suisses n'étaient en général pas très bien vus à l'étranger, où on les considère comme hautains et ne s'intéressant qu'aux choses matérielles. Cette image est d'ailleurs fautive, mais il s'agit néanmoins de se demander comment elle a pu se former. L'orateur a ensuite parlé de la présence culturelle de la Suisse dans le monde, évoquant l'exemple de Le Corbusier, considéré d'ailleurs presque partout comme un Français. Il a insisté sur le fait que la politique culturelle est une affaire de l'Etat, tout comme l'économie.

Il a ensuite été question de certains problèmes, comme celui des fermiers suisses vivant en France, qui se trouvent placés devant le choix de devenir Français ou de perdre leurs moyens d'existence. Souvent les Suisses ont dû renoncer à ces terres parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'acquérir les domaines. L'ambassadeur de Suisse en France, M. Soldati, a confirmé cette situation, mais comme il s'agit d'une mesure concernant tous les étrangers en France, il ne sera guère possible de trouver une solution pour les Suisses seulement.

La « voix » de la Suisse à l'étranger (le service des ondes courtes) est bien écoutée. M. Charles Inwyler a parlé du « Soc » qui diffuse en plusieurs langues.

FONDS DE SOLIDARITE

Le président du Fonds de solidarité des Suisses à l'étranger M. E.R. Froehlich, a déclaré dans son allocution que le processus de « décolonisation » a plongé un continent entier en ébullition. Elle a fait naître pour les Suisses à l'étranger des risques qui tendent à se généraliser. Il s'agit d'opérations à froid — nationalisations, expropriations — qui ne constituent rien d'autre que des vols officiellement perpétrés sans dédommagement aucun. Il apparaît malheureusement que ce genre d'événements prendra à l'avenir une ampleur toujours plus grande.

Face à ces deux ordres de faits, le Fonds de solidarité exerce pourtant une influence apaisante et correctrice. Il répond au besoin de sécurité, et dans un domaine où il n'est généralement pas possible de prendre une assurance ordinaire: la perte des moyens d'existence résultant de guerres, troubles et de mesures coercitives générales de caractère politique. Les nationalisations sont précisément un exemple typique de telles mesures.

Près de 8.800 compatriotes ont adhéré au Fonds de solidarité depuis sa fondation, mais il ne compte actuellement plus que 7.400 membres. Cette diminution est une conséquence de l'exode des Européens d'Afrique. C'est de ce continent aussi que provient la majorité des demandes d'indemnités forfaitaires enregistrées au cours du dernier exercice. Les membres ont payé en une année une somme globale de 455.000 francs à 45 coopérateurs ayant perdu leurs moyens d'existence dans les circonstances prévues par les statuts. Au total, ils ont versé 2,2 millions de francs à 220 coopérateurs lésés. La Confédération a consenti des avances de 600.000 francs au total sur l'ensemble des indemnités versées.

**Faites de
la publicité
dans le
Messenger
Suisse
de France !**

**MIROITERIE
VITRERIE**

Installation sécurit

E. GENINASCA

89, avenue P.-Brossolette, 89

MONTROUGE (Seine)

ALESia 16-12 et 99-25

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE**

Tél. : ELYsées 79-16

**MIROITERIE
DECORATION**

F. MONA

**ENCADREMENTS
VITRERIE**

38, rue François-1^{er}
Paris-8^e

AGENCE OPREC
97, Avenue Parmentier
PARIS-XI^e • Tél. 023.07.51

Directeur :
G. MARTY-HEMMI
(Malans-Grisons)

ACHAT-VENTES de
pavillons, appartements,
locaux comm. et industriels

EXPERTISES GRATUITES

OFFRE D'EMPLOI

L'Office national suisse du Tourisme cherche pour son service d'expédition du matériel de propagande (dépliants, affiches, etc.), **magasinier** 25 à 40 ans, bonne constitution.

Envoyez « curriculum vitae » à O.N.S.T., Service de Propagande, 37, boulevard des Capucines, Paris, 2^e.